

BILAN D'ACTIVITÉS

DU

**CONSEIL DE LA CULTURE,
DE L'ÉDUCATION ET DE
L'ENVIRONNEMENT**

Région Réunion

EXERCICE 2016

Adopté en séance plénière du 7 juin 2017

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	4
Activité des instances du CCEE	
1. Les saisines	
1.1 Les saisines obligatoires	7
1.2 Les saisines spécifiques	
1.2.1 Avis sur le projet de décret pour la promulgation du mandat des CCEE	7
1.2.2 Avis sur un rapport annuel au programme INTERREG V de l'océan Indien	7
1.2.3 Avis sur le rapport relatif à l'exercice du droit régional à l'expérimentation	7
1.2.4 Avis sur le projet de loi de programmation relative à l'égalité réelle en Outre-mer	8
1.2.5 Contribution du CCEE sur les grandes priorités et orientations stratégiques devant être prises en compte par les politiques européennes	8
2. Les auto saisines (réflexions et actions des instances)	
2.1 Commission 1 « Vivre ensemble » <i>« Culture, arts, langues, histoire, patrimoine culturel, numérique »</i>	
2.1.1 Synthèse sur les « arts plastiques à La Réunion – Éléments de connaissance d'informations » ...	8
2.1.2 Le concours littéraire LanKRéol (édition 2016)	9
2.1.3 La graphie créole	10
2.2 Commission 2 « Égalité des chances » <i>« Enseignement de la maternelle à l'université, formation professionnelle et apprentissage »</i>	
2.2.1 Soutien au projet d'ouverture d'un département HSE à l'IUT de Saint-Pierre	11
2.2.2 Réflexion intra-commission sur les actions en faveur du développement du langage ...	11
2.2.3 Réunions d'information et d'échanges :	
2.2.3.1 Présentation de l'avis du CESE : « Une école de la réussite pour tous »	12
2.2.3.2 Présentation de la situation de l'Université de La Réunion au terme de la mandature 2012-2016	12
2.3 Commission 3 « Cohésion sociale » <i>« Éducation populaire, sports, socio-éducatif, animation »</i>	
2.3.1 Poursuite de la démarche partenariale avec le CESER sur la thématique de l'Éducation populaire	12
2.3.2 Préparation de la journée « Éducation populaire » dans la continuité du colloque inter-CCEE 2015	14
2.3.3 Poursuite des travaux visant à la réalisation d'une veille sur la structuration et la gouvernance du sport à La Réunion	14
2.4 Commission 4 « Développement territorial » <i>« Aménagement, déplacements, routes, transports, énergie, tourisme »</i>	
2.4.1 Schéma de cohérence territoriale du Territoire de la côte ouest (SCoT)	14
2.4.2 Stratégie de spécialisation intelligente (S3)	15

2.5	Commission 5 « Cadre de vie »	
	« Environnement, biodiversité, patrimoine naturel, recherche »	
2.5.1	Les rencontres de l'Éducation à l'environnement et au développement durable	15
2.5.2	Avis sur le plan d'amélioration des conditions en eau des hauts	16
2.6	Groupe ad hoc « Affaires financières et européennes »	16
2.7	Groupe ad hoc « Audiovisuel et communication ».....	16
2.8	Groupe « Culture et tourisme »	16
2.9	Comité de pilotage « Les Rencontres de l'Éducation de l'océan Indien	17
3.	Les missions	
3.1	Conférence permanente annuelle des présidents des CCEE des régions d'Outre-mer ...	18
3.2	X ^{èmes} Rencontres nationales de l'Éducation de Rennes	19
3.3	XIV ^{èmes} Rencontres nationales inter-associatives de la FRAAP	19
3.4	Colloque inter-CCEE et les XXVI ^{èmes} RILC	21
3.5	Les XXV ^{èmes} Rencontres internationales les langues et cultures	21
4.	Les représentations extérieures du CCEE	22
	Annexes	
	Annexe n° 1 : Budget du CCEE pour l'exercice 2016	26
	Annexe n° 2 : Liste des instances de travail et leur composition	27
	Table des sigles	28

INTRODUCTION

Le présent rapport relate l'activité du CCEE pour l'exercice 2016. Celle-ci a été soutenue si l'on prend en considération les éléments suivants :

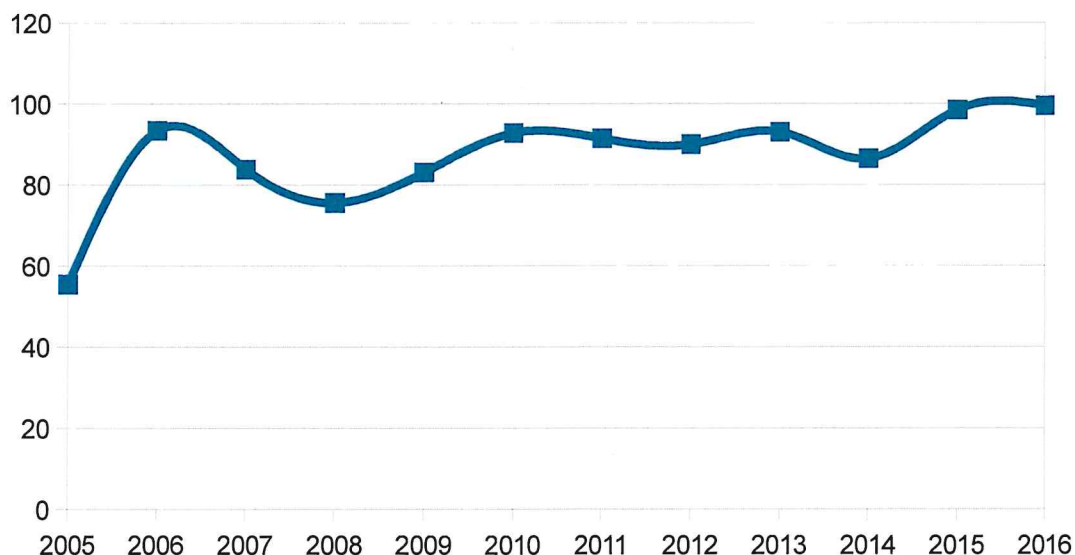
1) Le taux global de réalisation budgétaire en 2016

Il a été de l'ordre de 99,3 % sur onze mois d'activités réelles en raison de l'arrêt des différentes tâches comptables le 9 décembre 2016.

Pour rappel, les taux des années précédentes étaient de :

- 98,52 % en 2015 ;
- 86,49 % en 2014 ;
- 93,04 % en 2013 ;
- 90,00 % en 2012 ;
- 91,45 % en 2011 ;
- 92,82 % en 2010.

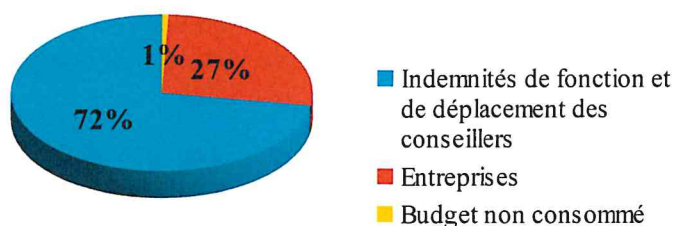
Le graphique suivant montre son évolution depuis 2005 :



Ce budget du Conseil qui était de l'ordre de 756 000 euros (cf. annexe 1) a été dépensé de la manière suivante :

- 72 % (soit 539 345 euros) ont servi au paiement des indemnités des conseillers ;
- 27 % (soit 192 555 euros) ont été dépensés en direction de partenaires économiques divers dont 0,84 % (soit 1617 euros) en section investissement pour l'acquisition de matériel (inventaire disponible au CCEE) et 25,08 % (soit 190 938 euros) en section fonctionnement ;
- 1 % des crédits affectés au budget du CCEE pour l'exercice 2016 n'a pas été consommé.

Budget du CCEE Répartition des dépenses en 2016



2) Les statistiques relatives au nombre de réunions tenues en 2016 par les différentes instances du CCEE (cf. composition des instances en annexe 2).

Le tableau ci-dessous illustre l'activité du CCEE pour 2016 avec **138 réunions statutaires** (Assemblées plénières, Bureau, Bureau restreint, commissions, groupes ad hoc) qui ont été organisées au cours de l'année 2016 avec un **taux de présence moyen de 61 %** sur la période. Pour rappel, ce taux était de l'ordre de 63 % en 2015, de 73 % en 2014 et 2013, de 66 % en 2012 et de 80 % en 2011.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Assemblée plénière		1		1	1	1					1	1	6
Bureau	2	2	3	1	4	2	3	2	2	2	3	1	27
Bureau élargi			3			1			1			1	6
Bureau restreint				1			1						2
Commission 1 "Vivre ensemble"	1	3	1	2	2	3		1	1	3		2	19
Commission 2 "Égalité des chances"	1	2	2	2	2	2	1	1	3	2	2	1	21
Commission 3 "Cohésion sociale"	2	1	1	2	2	4	2	2	1	3	4	4	28
Commission 4 "Développement territorial"	1	2		1		2		2		1	1	1	11
Commission 5 "Cadre de vie"		2	1	1		1		1	1	1	2		10
Groupe ad hoc "Affaires financières et européennes"		3		2						2	1		8
TOTAUX	7	16	11	13	11	16	7	9	9	14	14	11	138
Représentations extérieures	3	11	6	4	3	13	2	4	7	7	8	2	70

Le détail des groupes de travail, de projet et les réunions de travail diverses, est présenté dans le tableau suivant :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Groupes de projet "LanKRéol"		3			1				1	1			6
Groupe de travail "Graphie créole"		2								1			3
Groupe de travail "Culture et tourisme"			1								3		4
Groupe de travail "Arts plastiques"							1						1
Groupe de travail "EEDD"	2	2	3	6	11		1				1		26
Les Rencontres de l'Éducation de l'Océan indien									3	1	3	3	10
Réunions de travail diverses				1			1	4	2	1			9
TOTAUX	2	7	4	7	12	0	3	4	6	4	7	3	59

3) Le personnel administratif

Au niveau de son personnel, le CCEE a accueilli et suivi en 2016 et cela depuis 2015 un apprenti qui prépare un BTS « Communication » à la Chambre de commerce et de l'industrie. Outre une sensibilisation aux actions de communication du Conseil, cet apprenti s'est attaché essentiellement à constituer la bibliothèque virtuelle en complétant le fonds documentaire du Conseil.

Le CCEE a également accueilli une stagiaire qui était inscrite en Master tourisme à l'Université de La Réunion et qui durant son stage, a mené des recherches sur les questions de la culture et du tourisme traitée en commission 1 « Vivre ensemble » et commission 4 « Développement territorial ».

Enfin, depuis septembre 2016, le Conseil a vu ses ressources humaines être renforcées avec l'arrivée de madame Josiane ROBERT. Anciennement affectée au service Éducation du Conseil régional, elle a souhaité, dans le cadre d'une mobilité interne, intégrer l'effectif du CCEE en tant que chargée de mission intervenant dans les domaines de la culture, de la recherche / innovation et accompagnant les groupes de travail sur les thèmes « culture / tourisme » et « culture / coopération régionale ».

ACTIVITÉ DES INSTANCES DU CCEE

1. LES SAISINES

Les saisines obligatoires et spécifiques constituent une part importante de l'activité de l'assemblée.

1.1 Les saisines obligatoires

Le Conseil régional a consulté le CCEE sur les documents budgétaires suivants :

- bilan d'activités de la Région pour l'exercice 2015 ;
- compte administratif du Conseil régional pour l'exercice 2015 ;
- projet de décision modificative n° 1 de la Région pour l'exercice 2016.

1.2 Les saisines spécifiques

Nombreuses et variées, en 2016, les saisines spécifiques ont concerné tant la question des fonds européens (FEDER et FSE), que l'action de la Région Réunion en matière de coopération régionale ou encore la programmation pluriannuelle de l'énergie et la situation de la Région en matière de développement durable.

Tous ces avis et toutes ces contributions sont téléchargeables sur le site internet du CCEE : www.ccee.re.

1.2.1 Avis sur le projet de décret pour la promulgation du mandat des CCEE

Dans cet avis le CCEE, conformément à un courrier adressé en juin 2016 par l'ensemble des CCEE des Antilles-Guyane et de l'océan Indien, confirme son positionnement en faveur de l'harmonisation du calendrier du prochain renouvellement des conseils économiques, sociaux et environnementaux et des conseils de la culture, de l'éducation et de l'environnement fixée au 31 décembre 2017.

1.2.2 Avis sur un rapport annuel au programme INTERREG V de l'océan Indien

Le CCEE a pris acte de ce rapport considérant que sa participation à différentes réunions techniques (présentation du programme INTERREG V océan Indien, présentation des fiches actions, premier comité de suivi...) lui a permis de formuler des remarques et des observations.

1.2.3 Avis sur le rapport relatif à l'exercice du droit régional à l'expérimentation (article 72 alinéa 4 de la Constitution)

Le CCEE a soutenu le Conseil régional dans sa volonté d'exercer le droit à l'expérimentation d'autant que la collectivité a fait le choix de travailler en concertation pour co-construire un projet dans lequel, les représentants de la société civile organisée ont tous leur place. S'agissant plus particulièrement des domaines choisis par la collectivité, à savoir la fiscalité, l'aménagement du territoire et la coopération, le CCEE a décidé d'en prendre acte.

1.2.4 Avis sur le projet de loi de programmation relative à l'égalité réelle en Outre-mer

Dans son avis adopté sur cette saisine, le CCEE a d'abord regretté l'absence :

- de déclinaison de la participation citoyenne et de l'approche partenariale dans la mise en place d'un « plan de convergence » à l'échelle des territoires ;
- du volet culture dans les actions citées alors que le champ culturel participe à la prise en compte des spécificités, des particularités linguistiques et culturelles dans leur environnement et concourent à une véritable égalité réelle entre les territoires.

Ensuite, le CCEE s'interroge sur la capacité de mise en œuvre de ce dispositif en considérant que les moyens humains, financiers et logistiques n'ont fait l'objet d'aucune analyse.

In fine, le Conseil reste prudent quant à la faisabilité de ce projet.

1.2.5 Contribution du CCEE sur les grandes priorités et orientations stratégiques devant être prises en compte par les politiques européennes

Saisi par le président du Conseil régional qui demandé de faire part à la collectivité régionale « des orientations stratégiques et des grandes priorités qui, par leur impact, et leur caractère structurant nécessitent [...] d'être mieux prises en compte par les politiques européennes », le CCEE a d'abord insisté sur une meilleure prise en compte de l'article 349 du TFUE.

Ensuite, le Conseil a présenté des préalables dont la principale réside dans la reconnaissance au niveau européen de la société civile organisée des RUPs.

Enfin, le CCEE a formulé des propositions relevant des champs de la culture, de l'éducation et de l'environnement. Il s'est donc inscrit dans une longue tradition de production d'avis et de contribution formulés sur la base de sa mission qui lui est dévolue, à savoir être force de proposition en matière d'orientations et de politiques publiques.

2 . LES AUTO-SAISINES (réflexions et actions des instances)

2.1 Commission 1 « Vivre ensemble »

« Culture, arts, langues, histoire, patrimoine culturel, numérique »

2.1.1 Synthèse sur « Les arts plastiques à La Réunion – Éléments de connaissance d'information »

De 2012 à 2015, le CCEE a mené une étude sur « Les arts plastiques à La Réunion – Éléments de connaissance et d'informations », afin de dresser un état de la situation des arts plastiques et des artistes-plasticiens sur le territoire réunionnais.

Cette étude a été entreprise en vue de contribuer à la structuration et au développement du secteur. C'est par le biais d'auditions des acteurs du terrain mais également d'un important corpus documentaire réalisé par le CCEE (rapports, actes de colloques, études), que la commission 1 « Vivre ensemble » a travaillé à la réalisation d'un rapport mettant en lumière les problématiques liées au secteur des arts plastiques à La Réunion.

Ainsi, à travers le travail réalisé, le Conseil met à la disposition des acteurs une somme d'informations sur :

- La situation des arts plastiques
 - les politiques publiques,
 - la situation des associations,
 - l'aspect économique.
- Le métier d'artiste – auteur visuel
 - le métier,
 - le statut,
 - les parcours professionnels.
- Les outils de promotion et de valorisation des œuvres
 - les lieux d'exposition,
 - les publications,
 - le web et les événements.
- L'enseignement et la formation
- Des pistes pour une organisation plus efficiente du secteur.

Un séminaire de professionnalisation, qui s'est tenu en septembre 2016 à l'École supérieure d'art, a été l'occasion pour le CCEE de présenter ces « éléments de connaissance et d'informations sur les arts plastiques à La Réunion ».

Un débat fructueux s'en est suivi, qui a notamment donné lieu à la constitution d'un groupe de travail s'appuyant sur le rendu de l'étude, pour améliorer la situation actuelle des artistes.

2.1.2 Le concours littéraire LanKRéol (édition 2016)

Le concours littéraire LanKRéol s'inscrit, depuis 2004, dans une logique d'encouragement et de promotion de l'écriture en créole réunionnais. Pour sa 13^{ème} édition, le comité organisateur a décidé d'ouvrir le concours aux jeunes à partir de 12 ans afin de le rendre accessible au plus grand nombre et ainsi de susciter un intérêt pour le créole.

La participation à ce concours reste importante, quoique en légère baisse, avec 23 manuscrits dont 9 nouvelles et contes, 12 fonnkèr et slam et 2 pièces de théâtre.

L'édition de 2016, comme à l'accoutumée a connu une bonne couverture médiatique, par le biais d'interview des membres organisateurs, notamment sur la radio locale CAPITAL FM ainsi que sur les ondes de Radio Arc-en-ciel. Les élèves de la classe Langue vivante régionale (LVR) du lycée Stella ont collaboré, dans le cadre d'un projet d'établissement, à la conception de l'affiche du concours ainsi qu'aux trophées remis aux lauréats.

La remise du « Pri LanKRéol 2016 » qui s'est déroulée le samedi 29 octobre 2016 à Kaz Kabar (Saint-Paul), a réuni les membres organisateurs que sont l'UDIR¹, la Ligue de l'enseignement (Fédération de La Réunion), et le CCEE. Le Conseil régional était représenté par Aline MURIN HOARAU, l'élue déléguée à la culture et à l'identité réunionnaise. Cette manifestation a regroupé une centaine de personnes, elle a permis la lecture des textes primés ci-après, par des professionnels du secteur de la culture.

¹ Union pour la défense de l'identité réunionnaise

◆ **Nouvelles & Contes**

Prix LanKRéol 2016 :

- « Sipek pardon » Cindy REFESSE

Konpliman :

- « Rivièr noir » Vincent CONSTANTIN

Koudpous :

- « Lonbraz domoun » Patrick Jean-Daniel ATIDE

Koudkèr :

- « Mové zam » Vincent CONSTANTIN

◆ **Fonnkèr & Slam**

Prix LanKRéol 2016 :

- « Terin Laviyon » Cindy REFESSE

Konpliman :

- « Zwazo mon péi » Jean Hugues PAUSÉ

Koudpous :

- « Mwin pa Zenfan Kayénn » TOUNET

Koudkèr :

- « In ti grin » Jean Hugues PAUSÉ

◆ **Pièces de théâtre**

Konpliman :

- « Datura » Marcelino MÉDUSÉ

Koudpous :

- « Koméraz dann ménaz » Cindy REFESSE

2.1.3 Graphie créole

Sous l'impulsion du président du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement, Roger RAMCHETTY, un « comité de pilotage pour l'écriture du créole réunionnais » a été mis en place le 28 février 2012, regroupant une vingtaine de personnes soucieuses de l'avenir de l'écriture du créole réunionnais.

Par ailleurs, des travaux ont été menés, à partir de sondages pour Lofis la lang kréol La Rényon, de même que des séances plénières ou encore des enquêtes faites par IPSOS et des recherches universitaires menées sur la publicité et les SMS en langue régionale.

De plus, une série d'auditions de personnes ressources² a permis d'avoir leurs définitions, visions et attentes sur le sujet.

Dans la continuité de ces auditions et travaux du comité de pilotage, deux études participatives de la graphie créole ont été réalisées via le site internet du CCEE.

La première enquête, ouverte au public du 22 novembre 2014 au 7 mars 2015, a permis de recueillir 55 questionnaires remplis par les internautes. Ces derniers ont pu, à partir d'une liste donnée, choisir des mots et expressions en créole réunionnais.

² Gilbert AUBRY, Axel GAUVIN, Armand GUNET, François SAINT-OMER, Jean-Claude LEGROS, Danyel WARO, Gilbert POUNIA, Davy SICARD, Carpanin MARIMOUTOU

La seconde enquête, ouverte au public du 8 juin au 31 août 2015, a laissé aux internautes le libre choix d'écriture en créole réunionnais, d'un texte proposé. Ils avaient également la possibilité d'expliquer leur démarche et point de vue.

Ces deux enquêtes en ligne se sont faites auprès de 150 personnes, qui se sont ainsi prêtées à l'expérience.

À partir de nombreuses réunions de travail du comité de pilotage, des auditions et de ces enquêtes en ligne, le CCEE – qui travaille avec l'Université de La Réunion et Lofis la lang kréol La Rényon, sur le sujet – dispose maintenant de suffisamment d'éléments d'information qui ont permis de dégager des orientations sur la graphie créole.

Dans la continuité de ces travaux, les membres du « comité de pilotage pour l'écriture du créole réunionnais » ont présenté leurs travaux à la presse locale le dimanche 30 octobre 2016 (cf. revue de presse – annexe 1).

2.2 Commission 2 « Égalité des chances »

« Enseignement de la maternelle à l'université, formation professionnelle et apprentissage »

Sur le plan organisationnel, la commission 2 « Égalité des chances » a connu un changement de gouvernance en cours d'année. Suzelle VITRY a été élue présidente de la commission le 13 avril 2016, suite à la démission de Armand HOAREAU.

S'agissant de l'activité de la commission en 2016, outre les avis élaborés dans le cadre des saisines budgétaires du Conseil régional, celle-ci s'est articulée autour des travaux suivants :

2.2.1 Soutien au projet d'ouverture d'un département HSE à l'IUT de Saint-Pierre

À l'instar d'autres acteurs, le CCEE a été sollicité pour avis, en décembre 2015 par l'IUT de La Réunion sur l'ouverture d'un département Hygiène, sécurité et environnement pour la rentrée 2017. Celui-ci consistait à créer localement un nouveau diplôme universitaire technologique en « hygiène, sécurité et environnement » visant à former des techniciens supérieurs spécialistes de la gestion des risques, de la santé, de la sécurité au travail ainsi que de la protection de l'environnement.

La commission qui a eu à traiter ce dossier, a proposé qu'une lettre de soutien en faveur de ce nouveau projet de formation soit rédigée. Ce document validé par le Bureau, a été adressé aux instances universitaires le 28 janvier 2016.

2.2.2 Réflexion intra-commission sur les actions en faveur du développement du langage

La réflexion sur ce sujet a été poursuivie au cours du premier semestre. Les données collectées dans le domaine scientifique sur le développement langagier de l'enfant et les initiatives relevées tant en France hexagonale qu'à La Réunion en matière d'éveil au langage des tout-petits (0 – 3 ans) constituent une base d'informations que la commission pourra exploiter dans des contributions ultérieures.

La commission reste attentive par ailleurs à l'éventuel déploiement, localement, du programme national de formation au « Parler bambin ».

2.2.3 Réunions d'information et d'échanges

2.2.3.1 Présentation de l'avis du CESE intitulé « Une école de la réussite pour tous – 7 juin

Dans le cadre d'une mission réalisée au titre du Conseil économique, social et environnemental, Marie-Aleth GRARD représentante d'ATD Quart Monde au CESE et rapporteure de l'avis « Une école de la réussite pour tous » a été reçue au CCEE, aux côtés de Dominique RIVIERE également membre du CESE et de deux militantes du mouvement local d'ATD Quart Monde, Nathalie GRONDIN et Gilberte MOELLON.

Cette rencontre organisée en Bureau restreint élargi aux présidentes des commission 2 « Égalité des chances » et commission 3 « Cohésion sociale » a eu pour but de présenter le travail participatif réalisé et de faire partager les préconisations formulées autour de cette question de la réussite pour tous.

Celle-ci a été traitée en mettant l'accent sur les publics les plus défavorisés, notamment ceux marqués par la grande pauvreté, en France hexagonale et en outre-mer. Des enseignants et des familles défavorisées de La Réunion ont ainsi été associés aux travaux pour faire émerger des propositions.

2.2.3.2 Présentation de la situation de l'Université de La Réunion au terme de la mandature 2012-2016 – 29 juin

Dans la continuité des échanges réguliers instaurés dès le début de sa mandature, M. ROCHDI et son équipe ont été invités par le CCEE à faire le point sur la situation générale de l'établissement universitaire au terme de la mandature 2012-2016.

Cet échange a permis de retracer les réformes et les projets qui ont marqué ce mandat : le passage à l'autonomie de l'Université avec des responsabilités et des compétences élargies au 1^{er} janvier 2013, la construction d'une nouvelle offre de formations pour la période 2015-2019, les projets de DUT (Hygiène Sécurité et Environnement validé et Techniques de communication programmé), les actions d'amélioration de l'information et de l'orientation des lycéens, ses politiques d'investissements pédagogiques, de recherche au sein de l'espace européen de la recherche, de mobilité des étudiants à l'international et, enfin, de renforcement de son rayonnement et de son attractivité à l'international.

2.3 Commission 3 « Cohésion sociale »

« Éducation populaire, sports, socio-éducatif, animation »

En 2016, la commission 3 « Cohésion sociale », s'est attachée à mettre en œuvre les réflexions et actions suivantes :

2.3.1 Poursuite de la démarche partenariale avec le CESER sur la thématique de l'Éducation populaire

Les actions de la commission se sont inscrites dans la continuité de la démarche menée depuis 2014 en partenariat avec le CESER pour la promotion de l'Éducation populaire, et en phase également avec les orientations validées lors du colloque inter-CCEE de 2015 « Refonder l'Éducation populaire pour un nouveau contrat social ».

Cette démarche conjointe a d'ailleurs rencontré en 2016 une dynamique extrêmement favorable à travers notamment le processus de déclinaison régionale de la charte des engagements réciproques signée en 2014 au niveau national entre l'État, les collectivités territoriales et les associations.

En effet, suite à une circulaire³ du premier ministre en date du 29 septembre 2015, invitant les autorités préfectorales à décliner la charte sur leur territoire, le CESER et le CCEE ont saisi cette opportunité pour rencontrer le préfet de La Réunion afin de le sensibiliser sur les enjeux associés à cette charte et sur l'importance de structurer le secteur de l'Éducation populaire localement. Le représentant de l'État a ainsi réservé une suite favorable aux recommandations des deux conseils consultatifs à travers notamment l'installation d'un groupe de travail officiel chargé de proposer une feuille de route pour la déclinaison de cette charte. Le CESER et le CCEE ont été conviés à siéger au sein de cette instance.

Les travaux ont permis de définir une série de mesures et d'actions pour la structuration, la promotion et le développement de l'Éducation populaire à La Réunion. Dans ce cadre, le CRAJEP⁴ a été renforcé et positionné comme la coordination locale des associations œuvrant dans les secteurs de la cohésion sociale, du socio-éducatif et de la jeunesse.

Parallèlement, les membres de la commission 3 « Cohésion sociale » ont également impulsé et défendu l'idée de la création d'un Mouvement associatif régional, pressenti pour être, entre autre, le signataire de la charte des engagements réciproques au nom du tissu associatif Réunionnais. L'objectif étant que ce mouvement puisse regrouper l'ensemble des principaux collectifs locaux d'associations afin de garantir une représentation équilibrée des différents champs de la vie associative locale. Il viserait à représenter en toute impartialité les intérêts et assurer la promotion et le développement de l'action associative indifféremment du champ concerné (sport, médico-social, éducation populaire...). Cette proposition a reçu un accueil positif auprès de l'ensemble des partenaires (Sous-préfet à la cohésion sociale, DJSCS, Région, mairies, acteurs associatifs...) et une réunion de préfiguration relative à la mise en place de ce mouvement associatif régional a été organisée en novembre dans les locaux de la DJSCS en présence des principales coordinations associatives locales (UDAF⁵, CROS⁶, CRAJEP, CROMS⁷, FNARS-OI⁸...). À l'issue de cette réunion, le projet de création de cet outil était officiellement validé et « mis sur les rails » avec l'installation d'un groupe de travail dédié à la rédaction des statuts de ce mouvement régional. Il est à noter que ce groupe est piloté par un membre de la commission 3 « Cohésion sociale » du CCEE.

Par ailleurs, comme suggéré par les membres de la commission, un rapprochement a été opéré avec le Mouvement associatif national afin de bénéficier de son accompagnement lors de la phase de mise en œuvre et d'une labellisation officielle.

La commission est également représentée au sein d'un second groupe de travail chargé de la rédaction de la charte des engagements réciproques déclinée au niveau régional. L'ensemble de ces travaux devraient aboutir en 2017 avec la constitution du Mouvement associatif de La Réunion et la signature de la charte régionale des engagements réciproques entre l'État, les collectivités territoriales et le Mouvement associatif de La Réunion..

Au regard des travaux réalisés et sans présumer du résultat final, on peut considérer qu'à travers la démarche de sa commission 3 « Cohésion sociale », le CCEE a contribué à faire « bouger les lignes » dans un secteur relativement complexe et est en passe de voir aboutir certaines de ses réflexions initiées de longue date comme celle relative à la structuration du secteur associatif réunionnais.

³ Circulaire n° 5811/SG du 29/09/2015

⁴ Comité régional des associations de jeunesse et d'Éducation populaire

⁵ Union départementale des associations familiales

⁶ Comité régional olympique et sportif

⁷ Comité régionale des OMS

⁸ Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale – océan Indien

Enfin, toujours au titre de son action en faveur de la promotion et du développement de l'Éducation populaire, la commission « cohésion sociale » a participé pour la deuxième année consécutive, à la journée thématique de l'AMDR⁹ consacrée à l'Éducation populaire autour de la réflexion suivante : Comment réinventer l'Éducation populaire pour améliorer le lien social dans les quartiers ? ».

2.3.2 Préparation de la journée « Éducation populaire » dans la continuité du colloque inter-CCEE 2015

Suite au colloque inter-CCEE « Refonder l'Éducation populaire pour un nouveau contrat social » organisé en 2015 à l'Étang-Salé, il avait été convenu au sein de la commission « cohésion sociale » et en réponse notamment à une demande du public présent, d'organiser un an après, dans la même commune, un point intermédiaire sur les réflexions engagées lors de cette manifestation. Le maire de la commune hôte avait même signifié son accord pour mettre à disposition du CCEE un local pour l'organisation de ce rendez-vous.

En complément d'un point sur les réflexions engagées dans les différentes thématiques (EEDD, PEDT...) lors du colloque inter-CCEE, cette manifestation visait également à présenter la démarche autour de la déclinaison régionale de la charte des engagements réciproques dans laquelle le Conseil s'était impliqué. En effet, afin de rester fidèle à la démarche de transparence et de co-construction du CCEE, la commission souhaitait, à travers cet événement, offrir aux futurs signataires de la charte (État, collectivités, représentants associatifs) la possibilité d'amender et de légitimer ce document avec les acteurs de terrain, préalablement à la phase de signature officielle.

La commission a donc consacré une partie de son activité à définir le contenu et les modalités de cette journée « Education populaire » prévue pour le mois de novembre. Toutefois, suite à une rencontre avec la DJSCS à la mi-juillet, il est apparu que le nouveau calendrier retenu pour la signature de cette charte (mi-2017) imposait de reconsidérer le créneau proposé pour la manifestation du CCEE. Aussi, d'un commun accord avec les membres de la commission « cohésion sociale », le bureau a pris la décision de reporter l'événement à 2017.

2.3.3 Poursuite des travaux visant à la réalisation d'une veille sur la structuration et la gouvernance du sport à La Réunion

Le groupe de travail en charge de cette thématique a poursuivi en 2016, sa collecte de données ciblées, portant sur les subventions attribuées aux ligues, comités, associations et clubs sportifs depuis 2010, en matière d'investissement, de fonctionnement et de formation. Cette démarche est effectuée auprès du Conseil général, du CNDS et du Conseil régional.

2.4 Commission 4 « Développement territorial »

« Aménagement, déplacements, routes, transports, énergie, tourisme »

2.4.1 Schéma de cohérence territoriale du Territoire de la côte ouest¹⁰

Le CCEE a été saisi le 7 janvier 2016, dans le cadre des consultations des partenaires institutionnels, par le Territoire de la côte ouest sur la première partie (Livres 1¹¹ et 2¹²) du

⁹ Associations des maires du département de La Réunion

¹⁰ SCoT

¹¹ Livre 1 du rapport de présentation : « diagnostic socio-économique et spatial »

¹² Livre 2 du rapport de présentation : « état initial de l'environnement »

SCoT. Cet outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale faisait l'objet d'une révision, en vue d'une mise en œuvre opérationnelle pour 2017.

Dans ce cadre, le CCEE avait formulé des remarques et préconisations qui ont été prises en compte dans le projet arrêté du SCoT sur lequel le CCEE a de nouveau été saisi en date du 24 mai.

2.4.2 Stratégie de spécialisation intelligente (S3)

Dans le cadre de la démarche de mise à niveau régulière de l'information des conseillers, une réunion de présentation conjointe des commission 4 « Développement territorial » et commission 5 « cadre de vie » a été organisée sur la Stratégie de spécialisation intelligente (S3) mise en place localement. Celle-ci s'est déroulée en présence du cabinet NEXA, en charge de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le compte de la Région sur ce dossier. Les conseillers se sont vus exposés les différents critères et objectifs qui ont prévalu au choix de cette stratégie.

2.5 Commission 5 « Cadre de vie »

« Environnement, biodiversité, patrimoine naturel, recherche »

En 2016, l'activité de la commission a été marquée par les dossiers suivants :

2.5.1 Les rencontres de l'Éducation à l'environnement et au développement durable

L'activité de la commission a été principalement consacrée à la préparation des rencontres de l'Éducation de l'environnement et du développement durable. Organisée en partenariat avec la commune de Salazie, le Parc national de La Réunion et le réseau GRANDDIR, cette manifestation s'est déroulée du 1er au 3 juin 2016 à Hell- Bourg.

Le CCEE a convié en qualité de personnes ressources M. Francis THUBÉ¹³ et Mme Dominique COTTEREAU¹⁴ ainsi que les membres du CCEE de Mayotte. Cette manifestation, organisée autour de débats et d'ateliers a réuni plus de 600 participants.

De l'avis unanime des participants, les échanges au sein du colloque ont été riches et constructifs. Ils ont en effet permis une réelle prise de conscience qu'en cette période d'urgence écologique et sociale, éduquer et former deviennent prioritaires. Il est primordial de s'appuyer sur les aspects culturels, sociaux et économiques qui font parties intégrantes de la démarche éducative afin d'amorcer une transformation de la société réunionnaise.

Ce colloque aura donc eu le mérite d'atteindre les objectifs visés par ses organisateurs :

- réunir l'ensemble des acteurs institutionnels, professionnels, associatifs, bénévoles et chacun d'entre nous à titre personnel afin de promouvoir l'EEDD, de discuter, de créer le débat sur les questions de son utilité sociale ;
- susciter un espace communal de concertation comme lieu d'expérimentation et d'innovation grâce aux acteurs du cirque de Salazie ;
- préparer une contribution réunionnaise en vue des Assises nationales de l'EEDD prévues en 2018 ;

¹³ Directeur de l'IFREE

¹⁴ Docteur en Sciences de l'éducation

- et enfin de formaliser le passage relais entre le CCEE et GRANDDIR.

Ce dernier point est d'autant plus à relever dans la mesure où GRANDDIR organisera les prochaines rencontres de l'EEDD (ou Assises territoriales).

2.5.2 Avis sur le plan d'amélioration des conditions en eau des hauts

Le CCEE a été saisi fin août 2016 par le Conseil départemental, dans la phase de consultation des partenaires publics et privés sur le plan d'actions pour l'amélioration des conditions d'alimentation en eau des Hauts. Présenté sous forme de fiches-actions, ce plan vise à sécuriser l'approvisionnement des territoires ruraux aux potentiels multiples, à la fois naturels, agricoles et touristiques, où le déficit hydraulique constitue fréquemment un frein à leur préservation et à leur développement.

2.6 Groupe ad hoc « Affaires financières et européennes »

L'essentiel des travaux menés par ce groupe ont porté, lors des saisines légales du Conseil régional, sur l'examen des documents budgétaires et comptables et la rédaction des avis correspondants.

Toutefois, il est à souligner également que ce groupe ad hoc a pris part à la rédaction de la contribution relative aux grandes priorités et orientations stratégiques devant être prises en compte par les politiques européennes.

2.7 Groupe ad hoc « Audiovisuel et communication »

En 2016, le groupe de travail ad hoc « Audiovisuel et communication » a surtout poursuivi la gestion active du site du CCEE.

Ainsi, ont été mis en ligne pas moins de 76 articles dont les indicateurs de visibilité sont les suivants :

- un nombre de **30 630** visites sur l'année 2016 ;
- un maximum de **5 736** visites par jour ;
- une moyenne de **39** visites par jour ;
- un taux de popularité de **209** %.

La page Facebook du Conseil comptabilise **59 posts** publiés sur l'année 2016.

Par ailleurs, sur le moteur de recherche « Google », le site internet du Conseil apparaît en première position et sa page « Facebook » en deuxième.

2.8 Groupe « Culture / Tourisme »

Pour rappel, la commission 4 « Développement territorial » a souhaité approfondir la réflexion concernant une des quatre propositions ciblées contenues dans le rapport du CCEE sur le tourisme (2013) et relative à la place des Réunionnais dans la stratégie touristique. Plus précisément, la démarche mise en œuvre concerne la problématique de l'intégration de la Culture réunionnaise au tourisme et vise à définir, au niveau local, les modalités d'une véritable interaction entre les secteurs de la culture et du tourisme.

Aussi, un groupe de travail regroupant les commissions 1 « Vivre ensemble », et 4 « Développement territorial » sur « l'interaction culture-tourisme à La Réunion » en vue de l'élaboration d'un rapport d'étude à finaliser en 2017 a été mis en place.

Dans ce cadre, deux auditions ont été menées en 2016 avec : Giovanni POIRE, médiateur culturel au musée de Villèle et conseiller départemental ; René ROBERT, géographe et ancien professeur à l'université de La Réunion.

Lors de ces auditions, les acteurs des deux secteurs, tant des professionnels que des institutionnels ont échangé sur les questions suivantes : quel regard sur la relation tourisme et culture à La Réunion, de son évolution, de sa prise en compte dans la stratégie touristique ? Un « produit touristique » doit-il avoir un volet culturel ? Un volet culturel doit-il avoir un pendant touristique ? Pour quelles raisons ? Quelles sont les « bases culturelles » réunionnaises à intégrer au tourisme ? Quels sont les freins qui empêchent ou empêcheraient l'interaction culture-tourisme ? Quelles préconisations pour que l'interaction se fasse ? Que faudrait-il éviter de faire ?

Le nombre d'auditions menées en 2016 a été nettement moindre que celui de 2015 (qui en comptait près d'une quinzaine) dans la mesure où le groupe de travail a estimé que les éléments en sa possession permettaient de démarrer un premier travail de rédaction. La pré-synthèse établie fin 2015 à partir de l'ensemble des auditions réalisées a servi de base à ce travail. Cette phase rédactionnelle s'est concrétisée notamment avec l'affectation au CCEE au mois de septembre, d'une nouvelle chargée de mission à laquelle a été confiée ce travail d'écriture. L'idée étant qu'une personne avec un « regard extérieur » n'ayant pas suivi les auditions, puisse proposer une synthèse et une rédaction à partir des éléments recueillis à ce stade. À cette partie a également été rajoutée l'analyse des 70 questionnaires recueillis par une stagiaire du CCEE, celle des travaux sur les guides touristiques consacrés à La Réunion et enfin l'analyse sur l'enquête menée auprès des membres du groupe Société de géographie. Le document ainsi établi, a permis de clore la phase d'exploitation des auditions menées depuis 2014.

L'étude sera finalisée en 2017 avec l'apport de l'analyse du CCEE ainsi que de ses préconisations sur cette question de l'interaction entre la culture et le tourisme.

2.9 Comité de pilotage « Les Rencontres de l'Éducation de l'océan Indien »

De septembre à décembre 2016, le CCEE représenté par son président, Roger RAMCHETTY et le vice-président délégué à l'éducation Guy FONTAINE, a travaillé avec la Ligue de l'enseignement – Fédération de La Réunion à la préparation de nouvelles Rencontres de l'éducation, en avril 2017.

Après des premières éditions en 2008 et en 2009, la mise en place du Salon régional de l'Éducation aujourd'hui intégré dans le vaste Salon régional de la Jeunesse, il s'agissait pour le Conseil et la Ligue de relancer des Rencontres de l'éducation. Ces Rencontres s'inscrivent aussi dans une démarche qui se veut plus pragmatique et professionnelle (ateliers d'expériences partagées), autour d'un invité de marque, Philippe MEIRIEU, chercheur, professeur des universités, pédagogue et militant de l'Éducation populaire. En référence à ses travaux, deux thématiques ont ainsi été choisies, l'une générale « Quelle éducation pour faire face aux défis d'aujourd'hui ? » valable pour les trois premières éditions et « Une pédagogie qui unit et qui libère » propre à l'édition de 2017.

Durant cette période, le CCEE a œuvré, aux côtés de la Ligue de l'enseignement – Fédération de La Réunion, à l'organisation des premiers échanges avec des partenaires institutionnels et associatifs, en vue d'obtenir leur adhésion et leur implication dans ce projet. Ils ont pu rencontrer :

- ✓ le cabinet du maire de Saint-Denis ;

- ✓ le recteur de La Réunion, Vêlayoudom MARIMOUTOU ;
- ✓ le président de l'Université de La Réunion, Frédéric MIRANVILLE ;
- ✓ le président du CRAJEP, Serge FABRESSON.

L'adhésion de ces acteurs acquise, en particulier le soutien de la Ville de Saint-Denis qui accueillera les Rencontres dans ses locaux, il s'est agi pour le CCEE et la Ligue d'enclencher la deuxième phase des travaux : la co-construction du programme des Rencontres, en particulier des ateliers d'expériences partagées. Pour ce faire, une démarche participative et partenariale a été adoptée, aussi bien au sein du CCEE qu'auprès des partenaires sollicités. En interne, celle-ci s'est traduite par des temps d'information organisés en direction des commissions.

Quant à la démarche engagée auprès des partenaires, elle a abouti à l'installation, le 1^{er} décembre, d'un comité de pilotage. Outre le CCEE et la Ligue, celui-ci a rassemblé : le CRAJEP, la DJSCS, l'ESPE, la Ville de Saint-Benoît en tant que membre du réseau français des villes éducatrices, la Ville de Saint-Denis, le Rectorat et l'Université de La Réunion. Après une première séance de présentation du projet des Rencontres, le comité de pilotage s'est réuni une seconde fois, courant décembre, pour définir les thèmes d'ateliers susceptibles d'être proposés et arrêter les modalités de recensement. Il a été proposé à chaque partenaire d'être porteur d'un ou plusieurs ateliers.

Ces rencontres dont les réflexions se poursuivront en 2017, se tiendront les 13 et 14 avril 2017.

3 . LES MISSIONS

En 2016, les missions du CCEE ont été les suivantes :

3.1 La conférence permanente annuelle des présidents des CCEE des régions d'Outre-mer et du département de Mayotte

Lors de cette conférence permanente, les CCEE ont, comme ils le font traditionnellement :

- fait un point sur la situation institutionnelle de chaque conseil, en particulier sur la situation des CCEE de Martinique et de Guyane qui devaient fusionner avec les CESER ;
- informé les uns et les autres des bilans des actions menées en 2015 et des projets envisagés pour 2016.

Ensuite, les conseils ont rencontré M. Patrick BERNASCONI, président du CESE. Lors de cette rencontre officielle, les CCEE ont pu se présenter, expliquer les raisons de leur création, exposer leurs trente années d'activités, avancer l'idée de collaboration montante et descendante entre les CESE et les CCEE, informer de la situation transitoire dans laquelle se trouvent les CCEE de Martinique et de Guyane avant leur fusion avec le CESER et évoquer les évolutions possibles à imaginer pour que l'ensemble des conseils consultatifs associés aux régions puissent toujours travailler ensemble.

Dans la continuité de cette séance, les CCEE ont également échangé avec Laurent DEGROOTE, président de l'Assemblée des CESER en France. Au-delà d'un échange d'information pour une meilleure connaissance mutuelle des structures, les présidents des CCEE et le président de l'Assemblée des CESER de France ont décidé de faire un courrier commun à destination du gouvernement visant à demander une harmonisation des calendriers de renouvellement de l'ensemble des conseils consultatifs de France continentale et ultra-marine.

Par ailleurs, souhaitant donner suite à la réflexion lancée en 2015 par les conseils relative à la place de l'histoire des Outre-mer dans les programmes nationaux d'enseignement, les CCEE ont rencontré M. Philippe CLAUSS, rapporteur de la commission nationale du débat sur l'avenir de l'école, expert auprès du Ministre de l'éducation nationale et les directions sur le socle commun et les contenus d'enseignement, inspecteur général de l'Éducation nationale, membre du groupe enseignant élémentaire, et Mme Juliana RIMANE, inspectrice de l'Éducation nationale et membre du groupe histoire et géographie. De cette rencontre, il convient de retenir les deux éléments suivants :

- la valorisation des traces de l'histoire de l'Outre-mer à partir de l'environnement géographique et historique des élèves ;
- le choix du cycle 2 comme espace d'ouverture pour travailler sur les traces car c'est dans le cycle 2 que les enseignants ont la plus grande liberté pour choisir les contenus de leur enseignement.

Dans la continuité de cette rencontre avec les inspecteurs généraux de l'Éducation nationale, les CCEE ont eu une séance de travail avec les éditions Nathan au cours de laquelle ils ont bénéficié d'une présentation des pages d'un ouvrage de lycée montrant la place des DROM-COM. Avec cette présentation, les membres des CCEE ont pu constater le travail effectué par cet éditeur pour une réelle prise en compte des réalités ultra-marines au sein d'un manuel scolaire et ils s'en félicitent.

Enfin, pour clore cette première phase de la conférence permanente des CCEE, les conseillers ont, dans le cadre d'une séance de travail, avec les responsables de la revue Diasporique, décidé d'œuvrer ensemble à la réalisation en 2017 de quatre numéros de « Diasporique » dédiés à l'Outre-mer.

3.2 X^{èmes} Rencontres nationales de l'Éducation de Rennes – 23-24 mars 2016

Les X^{èmes} Rencontres nationale de l'Éducation de Rennes :

- avaient pour thème : « l'éducation partagée, une nouvelle ambition pour tous les territoires » ;
- enregistrait notamment la participation par visio-conférence d'Edgar MORIN qui est intervenu sur la question de l'enseignement et de sa relation avec l'homme ;
- permettait à Patrick WEIL de faire un exposé sur « le sens de la république » sur la base de son ouvrage du même titre.

Par ailleurs, elles ont été aussi l'occasion pour le président du CCEE de se rendre pratiquement compte de l'organisation de ce type de manifestation. Il s'agissait pour lui de bien appréhender sa mise en œuvre afin de voir si elle était adaptable à la situation réunionnaise afin de la transposer dans un format propre au contexte local dans le cadre de la mise en place des Rencontres de l'Éducation de l'Océan indien.

3.3 Les XIV^{èmes} Rencontres nationales inter-associatives de la FRAAP¹⁵ – du 19 au 21 mai 2016 à Limoges

Quel écosystème de l'art dans les nouvelles régions ?

¹⁵ Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

■ Préambule

Organisées à Limoges, la plupart des débats et communications des 14^{èmes} rencontres de la FRAAP, qui se sont déroulées du 19 au 21 mai 2016, portaient sur le nouveau fonctionnement des Régions dans le cadre de la mise en œuvre des lois MAPTAM¹⁶ et NOTRe¹⁷.

La nouvelle Région regroupant Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, ayant fait l'objet d'un focus, est une entité territoriale englobant 12 départements¹⁸. Elle s'étend sur 84 061 kilomètres carrés, soit 1/8 du territoire national et comptabilise 5 844 177 habitants.

D'un point de vue culturel, cette Région importante du Midi de la France est marquée par les cultures basques, occitanes et d'oïl (poitevin et saintongeais). Historiquement parlant, elle est l'héritière indirecte de l'Aquitaine médiévale, et s'étend sur une grande partie de l'ancien duché d'Aliénor d'Aquitaine¹⁹.

Ces rencontres ont également permis aux participants d'échanger sur différentes thématiques :

■ Le paysage artistique du territoire limousin

C'est l'exemple d'une identité remarquable dans un nouvel agencement régional, en regard de ces réseaux actifs d'art contemporain picto-charentais, limougeaud et aquitain et sur d'autres territoires : quels écosystèmes émergent ou se voient confirmés ? À l'aune des nouvelles grandes régions, les SODAVI²⁰ sont-ils un outil tangible, un dispositif opérationnel de définition des politiques publiques des arts contemporains ?

■ Des éléments de réponse avec les lieux intermédiaires et indépendants ?

Ces espaces sont repérés comme lieux essentiels de la diversité culturelle, de la coopération et du partage des savoirs, de l'art et de la culture. Ils font référence, tant dans le cadre des Assises de la jeune création que dans la loi Liberté de la création architecture et patrimoine ou la loi de finances 2016. Une Coordination nationale co-pilotée notamment par la FRAAP s'est constituée en décembre 2014 autour d'une charte. Des coordinations régionales sont en cours de constitution. Quelles perspectives ?

■ Les droits culturels, un nécessaire dépassement/déplacement de l'action culturelle ?

La France a confirmé la reconnaissance de ces droits dans la loi NOTRe²¹. Quelles inflexions sur la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de la Culture ? Les associations et collectifs d'artistes dans leur grande diversité sont-ils d'ores et déjà les « oeuvriers » des Droits culturels ?

■ Concertations et structurations, une nécessaire reconnaissance de notre secteur d'activités

Depuis plusieurs années, nous pointons un défaut structurel de concertation et de régulation au sein du champ spécifique des arts visuels, faute d'instance nationale ad hoc. L'ensemble des acteurs du secteur a instamment demandé que soit mis en place un Conseil national des professions des arts visuels. Cette demande a été entendue mais il s'agit maintenant que les actes suivent les engagements.

¹⁶ Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

¹⁷ Nouvelle organisation territoriale de la République

¹⁸ Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne.

¹⁹ Sources Wikipédia/Antoine DU VIGNAUX

²⁰ Schéma d'orientation et de développement des arts visuels

²¹ Loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République

3.4 Colloque inter-CCEE et les Rencontres interrégionales des langues et cultures (RILC) – 16 au 19 octobre 2016 en Guadeloupe

Le colloque inter-CCEE s'est déroulé en Guadeloupe sous l'égide du CCEE de cette région. Cette manifestation qui a regroupé plus de 60 personnes originaires pour la plupart de l'archipel guadeloupéen s'est déroulée au Mémorial Act.

Lors de ce XXIV^{ème} colloque inter-CCEE qui avait pour thématique : les régions françaises d'Outre-mer au cœur de l'économie mondiale des cultures et des savoirs : dangers et opportunités, le CCEE de La Réunion a présenté trois contributions sur :

- la question des productions culturelles et artistiques à La Réunion ;
- l'enseignement supérieur et la recherche : quelles potentialités de rayonnement régional et international
- la gestion de certaines épidémies infectieuses récentes : le chikungunya (l'exemple réunionnais).

3.5 XXV^{èmes} Rencontres interrégionales des langues et cultures – du 20 au 22 octobre 2016 en Guadeloupe

(Mémorial ACTe de Guadeloupe 20 et 21 octobre 2016)

M. Yvon BISSOL, président de l'association des RILCR ouvre les travaux de ces XXV^{èmes} rencontres.

Le premier thème abordé est celui de l'équipement scientifique des langues régionales. Cela se traduit par la définition de règles communes ayant trait à la grammaire et la syntaxe des langues. Les structures qui ont en charge ces missions agissent aussi généralement pour la promotion et la diffusion de la langue. C'est, pour La Réunion, le rôle de LOFIS LA LANG, pour la Bretagne, L'Office public de la langue Bretonne, pour la Corse, la Direction de la langue Corse, l'Académie des langues Kanaks en Nouvelle Calédonie et en Haïti, l'Académie du créole Haïtien. Pour la plupart d'entre elles, ces instances souffrent d'un manque de moyens pour conduire les missions qu'elles se sont fixées, mais la force de l'engagement des personnes investies dans celles-ci permet malgré tout de progresser.

La question de la place des technologies innovantes de communication dans la sauvegarde et le développement des langues régionales a également fait l'objet d'un échange concernant les pratiques d'usage d'internet, de la téléphonie mobile, etc.

Il a été aussi question de la nécessité absolue de conférer un statut juridique protecteur aux langues qui encadre leur développement et permet d'échapper à la disparition des langues les plus fragiles.

Malgré l'existence de :

- La charte européenne des langues régionales et minoritaires,
- Les recommandations du Conseil de l'Europe,
- Les recommandations des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies,

Les langues régionales restent encore en danger et il est important d'envisager de nouvelles actions collectives à l'échelle internationale.

Les XXVI^{èmes} Rencontres se dérouleront à Mayotte au second semestre 2017.

4. LES REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES DU CCEE

Le CCEE a pris part aux travaux des instances suivantes :

- Conseil d'administration du Parc national de La Réunion ;
- Comité de pilotage de la charte du Parc national de La Réunion ;
- Conseil de la Faculté des lettres et des sciences humaines ;
- Conseil académique de la vie lycéenne ;
- Comité de pilotage « Réalisation d'un atlas des paysages de La Réunion » / DIREN ;
- Comité régional d'évaluation (réunion de constitution) ;
- Comité stratégique du Conseil interministériel de l'Outre-mer ;
- Comité d'experts et d'évaluation des GAL (programme LEADER).

Le CCEE a également participé aux Assemblées générales, aux Conseils d'administration et Bureaux des organismes suivants :

- ADCAM ;
- Agence film Réunion ;
- AREP ;
- Association les Pti débrouillards ;
- Association Tikouti ;
- CEMEA ;
- Cercle philosophique réunionnais ;
- Club animation et prévention ;
- Comité régional pour l'information économique et sociale de La Réunion ;
- CROMS ;
- CROS ;
- Énergie Réunion SPL ;
- GRANDDIR ;
- IRT ;
- JPA ;
- Ligue de l'enseignement – Fédération de La Réunion / USEP / UFOLEP ;
- Lofis la lang créol ;
- PNR ;
- PRMA ;
- Qualitropic ;
- Régie d'enseignements artistiques du TCO.

ainsi qu'aux manifestations ci-après :

MOIS	OBJET
janv.-16	Assemblée plénière du Conseil régional
févr.-16	Invitation à la signature des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des composantes, s'inscrivant ds le cadre ddu contrat d'établissement 2015-2019
févr.-16	Rencontre poétique indian océanique
févr.-16	Rencontre poétique indian océanique
févr.-16	Comité de pilotage de l'opération « Nuits sans Lumières 2015 »

MOIS	OBJET
févr.-16	Invitation de remise de prix de l'Académie créative 2016-2ème édition
févr.-16	Comité de pilotage de suivi-évaluation du CPRDFP
mars-16	Développement des Hauts de La Réunion
mars-16	Réunion de restitution de l'évaluation du CPRDFP 2011-2015
mars-16	Réunion de restitution de l'évaluation du CPRDFP 2011-2015
mars-16	Restitution professionnelle "Des abeilles et des hommes"
mars-16	Vernissage de l'exposition « Rock et BD »
mars-16	Restitution ateliers mobiles « La Fabrique jeunesse »
avr.-16	Conseil d'administration de l'IRT
avr.-16	Conférence de presse de lancement des Nuits sans Lumière
avr.-16	Conseil d'administration de l'IRT
avr.-16	Présentation de l'association « LABO DES HISTOIRES » et de ses actions
mai-16	Inauguration du « PANTHÉON DE LA CRÉOLIE »
mai-16	Cérémonie à l'occasion de la journée nationale de la Résistance
juin-16	Cérémonie organisée à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine
juin-16	Cocktail à bord du BPC « Tonnerre »
juin-16	Valorisation des classes à projets « Parc national »
juin-16	Conférence organisée à l'occasion de la journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi
juin-16	Comité de suivi à la « sensibilisation à la pollution lumineuse »
juin-16	Présentation du projet de CPRDFOP
juil.-16	Cérémonie à l'occasion de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « justes » de la France
août-16	Assemblée plénière du Conseil départemental de l'habitat et de l'hébergement
août-16	Présentation de l'ouvrage « L'encastrement dans la France. Regards croisés sur la départementalisation de La Réunion »
août-16	Réunion du Comité local de suivi relative à l'examen des opérations soumis au cofinancement du POE FEDER 2014-2020
sept.-16	Présentation de la pièce « Le mahabharata des femmes »
sept.-16	Rencontre avec Emmanuel GENVRIN
sept.-16	Comité consultatif local d'expertise dans le cadre de l'Allocation régionale de recherche de doctorat – Session 2016
sept.-16	Conseil d'administration du PNR
sept.-16	Conférence de l'IRT sur « le tourisme d'expérience »

MOIS	OBJET
oct.-16	Comité de pilotage relatif au plan de lutte contre le décrochage en formation initiale
oct.-16	Conférence de lancement du Programme « Fais-nous rêver »
oct.-16	Inauguration de la « Fête de l'énergie »
oct.-16	Assemblée générale du Réseau rural régional de La Réunion
nov.-16	Journée thématique de l'AMDR « Éducation populaire »
nov.-16	3ème Forum Sport / Santé
nov.-16	Conférence sur : « La commande publique (notamment les réformes juridiques récentes) », « (nouvelles) formes de coopération public/privé » et « Les enjeux socio-économiques des projets publics et des partenariats public-privé »
nov.-16	Conférence sur : « La commande publique (notamment les réformes juridiques récentes) », « (nouvelles) formes de coopération public/privé » et « Les enjeux socio-économiques des projets publics et des partenariats public-privé »
nov.-16	Table ronde sur la thématique « Le rôle des observatoires dans la mise en place d'une stratégie énergétique territoriale »
déc.-16	Cérémonie organisée à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts du Maroc et de la Tunisie
déc.-16	1ère séance de la Conférence territoriale de l'action publique

ANNEXES

**Conseil de la culture, de l'éducation
et de l'environnement**

Détail des crédits pour l'exercice 2016

LIGNES	LIBELLES	BP 2016
INVESTISSEMENT		
900-023-2031	Études et recherches	2 000
900-023-205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	1 800
900-023-21838	Autres immobilisations corporelles	7 500
900-023-2188	Autres matériels techniques	700
Total Investissement		12 000
FONCTIONNEMENT		
930-023-6041	Achats d'études	1 000
930-023-60623	Fournitures consommées	3 000
930-023-60631	Fournitures d'entretien	1 500
930-023-60632	Fournitures de petits équipements	2 300
930-023-6064	Fournitures administratives	4 000
930-023-611	Contrats de prestation de services avec les entreprises	3 500
930-023-61351	Location de matériel de transport	800
930-023-61358	Location de matériel	1 000
930-023-6156	Maintenance	1 000
930-023-6182	Documentation Générale et technique	
	<i>Acquisition d'ouvrages</i>	2 000
	<i>Acquisition CD/DVD</i>	2 000
	<i>Abonnements</i>	2 000
930-023-6185	Frais de colloques et séminaires	50 000
930-023-6231	Annonces et insertions	4 000
930-023-6234	Frais de réception	8 000
930-023-6236	Catalogues et imprimés	40 000
930-023-6238	Publicité, publication, relations publiques – Divers	2 000
930-023-6245	Frais de transport ds le cadre manif	1 000
930-023-6261	Frais d'affranchissement	200
930-023-6262	Frais de télécommunications	500
930-023-6281	Cotisation d'adhésion à des associations	300
930-023-65221	Indemnités de fonction AA 20160020	510 000
930-023-65225	Frais de formation des Conseillers	1 000
930-023-65228	Frais supplémentaires (élus)	1 000
930-023-617	Études et recherches	41 000
930-023-65222	Indemnités de mission et déplacement AR 20160083	60 900
Total Fonctionnement		744 000
Total Budget CCEE		756 000

Liste des instances de travail et leur composition

NOM	Assemblée plénière	Bureau	Bureau restreint	C1	C2	C3	C4	C5	Groupe de travail « EEDD »	Groupe de travail « Éducation populaire CCEE/CESEF »	Groupe de projet « LanKÉcol »	Groupe de travail « Culture et tourisme »	Groupe de travail « Développement Du langage »	Groupe de travail « Égalité réelle à La Réunion »	Groupe de travail « Réflexions sur les réparations des conséquences de l'esclavage »
BEAULIEU Jean François	VP	VP	VP			M	M			M				M	
BELVISÉE Max	M			M		R				M					M
BERTIL Thierry	M	M		M								M			
BES DE BERC Séverine	M							M							
CARRERE Dominique	VP	VP	VP	M		M	M			M		M		M	M
CASSIRAME Georges	M							P						M	
CASTAINGT Sophia	M				M										
DARENCOURT Annie	VP	VP	VP	M			M	R				M			M
DU VIGNAUX Antoine	M			M		VP			M						M
FERRERE Geneviève	M				M										
FONTAINE Guy	VP	VP	VP		M							M	M	M	M
FONTAINE James	M														
FONTAINE Philippe	VP	VP	VP			M	VP							M	
FONTANO Vincent	M			R					M			M			
GERARD Gilbert	M						M	M						M	
GUEZZELLO René-Claude	M				M										
HOAREAU Armand	M				P								M		
HOAREAU Axel	M								M						M
JUPPIN DE-FONDAUMIÈRE Fabrice	M	M			VP	M						M	M	M	
LAVAUD Agnès	M	M					P								
MICHEL Virginie	M			P											
MOUROUVIN Joseph	M	M		M											M
MOUTOU Henry-Claude	M			M											
PICARDO Dominique	VP	VP	VP	M										M	M
RAMCHETTY Roger	P	P	P		M	M									M
ROGER Laurent Éric	M	M			R								M	M	
SEGMUND Bertrand	M														
SOUPRAYENMESTRY Patrice	M													M	M
SURJUS Gisèle	M					M			M					M	
TARNUS Gisèle	VP	VP	VP			P								M	M
VAUTHIER Alain-Marcel	M	M		VP			M	VP	M					M	M
VITRY Suzelle	M				M										

P : Président VP : Vice-président(e) R : Rapporteur M : Membre

TABLE DES SIGLES

- ADEME	: Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- AGEFIPH	: Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
- AGESCA	: Association de gestion des centres de santé de Grenoble
- AMDR	: Association des maires de La Réunion
- ANLCI	: Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
- APEPS	: Association des parents d'élèves du primaire au supérieur
- APIED	: Association pour l'insertion des enfants différents
- AREP	: Association réunionnaise d'éducation populaire
- ARFAMHP	: Association réunionnaise des familles et des amis des malades handicapés psychiques
- ARVISE	: Association régionale pour la valorisation des initiatives socio-économiques
- AVEC	: Accompagnement à la vie sociale, à l'enfance et à la citoyenneté
- CAF	: Caisse d'allocations familiales
- CCAS	: Centre communal d'action sociale
- CCIR	: Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion
- CEVOI	: Centre d'études du vivant de l'océan Indien
- CEVU	: Conseil des études et de la vie universitaire
- CINOR	: Communauté intercommunale du Nord de La Réunion
- CIREST	: Communauté intercommunale Réunion Est
- CIRILLE	: Centre interinstitutionnel de ressources sur l'illettrisme
- CIVIS	: Communauté intercommunale des villes solidaires
- CPRDFP	: Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles
- CRAJEP	: Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire
- CRDP	: Centre régional de documentation pédagogique
- CRES	: Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
- CROS	: Comité régional olympique sportif
- CROMS	: Comité régional des offices municipaux des sports
- DEFIT	: Association de défense des professionnels indépendants du tourisme
- DIECCTE	: Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- DIREN	: Direction régionale de l'environnement
- DTEFP	: Direction du travail de l'emploi et de la formation professionnelle
- ESPE	: École supérieure du professorat et de l'éducation
- FCPE	: Fédération des Conseils de parents d'élèves
- FLAREP	: Fédération des langues régionales dans l'enseignement public
- IRT	: Île de La Réunion tourisme
- JPA	: Jeunesse au plein air
- LE-FOL	: Ligue de l'enseignement – Fédération des œuvres laïques de La Réunion
- OTI	: Office du tourisme intercommunal de l'Est
- PARLER	: Parler apprendre réfléchir lire ensemble pour réussir
- PMI	: Protection maternelle infantile

- PNR : Parc national de La Réunion
- PREDIS : Plan régional d'élimination des déchets industriels
- PREDAMA : Plan régional d'élimination des déchets autre que ménagers et assimilés
- RILC : Rencontres interrégionales des langues et cultures
- SYPRAL : Syndicat professionnel des activités de loisir
- SNAV : Syndicat national des agents de voyage
- TIC : Technologies de l'information et de la communication
- TFUE : Traité de fonctionnement de l'union européenne
- TNT : Télévision numérique terrestre
- UCOI : Université de la communication de l'océan Indien
- UDIR : Union pour la défense de l'identité réunionnaise
- UHR : Union des hôteliers de La Réunion
- UMIH : Union des métiers et des industries de l'hôtellerie
- UNCCAS : Union nationale des centres communaux d'action sociale
- USEP : Union sportive de l'enseignement premier degré

